



---

*Document de séance*

---

**A8-0303/2015**

16.10.2015

**\***

## **RAPPORT**

sur le projet de décision d'exécution du Conseil concernant le lancement de l'échange automatisé de données relatif aux données dactyloscopiques en Belgique  
(10029/2015 – C8-0196/2015 – 2015/0805(CNS))

Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

Rapporteure: Monika Flašíková Beňová

### ***Légende des signes utilisés***

- \* Procédure de consultation
- \*\*\* Procédure d'approbation
- \*\*\*I Procédure législative ordinaire (première lecture)
- \*\*\*II Procédure législative ordinaire (deuxième lecture)
- \*\*\*III Procédure législative ordinaire (troisième lecture)

(La procédure indiquée est fondée sur la base juridique proposée par le projet d'acte.)

### ***Amendements à un projet d'acte***

#### **Amendements du Parlement présentés en deux colonnes**

Les suppressions sont signalées par des *italiques gras* dans la colonne de gauche. Les remplacements sont signalés par des *italiques gras* dans les deux colonnes. Le texte nouveau est signalé par des *italiques gras* dans la colonne de droite.

Les première et deuxième lignes de l'en-tête de chaque amendement identifient le passage concerné dans le projet d'acte à l'examen. Si un amendement porte sur un acte existant, que le projet d'acte entend modifier, l'en-tête comporte en outre une troisième et une quatrième lignes qui identifient respectivement l'acte existant et la disposition de celui-ci qui est concernée.

#### **Amendements du Parlement prenant la forme d'un texte consolidé**

Les parties de textes nouvelles sont indiquées en *italiques gras*. Les parties de texte supprimées sont indiquées par le symbole ■ ou barrées. Les remplacements sont signalés en indiquant en *italiques gras* le texte nouveau et en effaçant ou en barrant le texte remplacé.

Par exception, les modifications de nature strictement technique apportées par les services en vue de l'élaboration du texte final ne sont pas marquées.

## SOMMAIRE

	<b>Page</b>
PROJET DE RÉSOLUTION LÉGISLATIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN .....	5
PROCÉDURE DE LA COMMISSION COMPÉTENTE AU FOND .....	6
VOTE FINAL PAR APPEL NOMINAL EN COMMISSION COMPÉTENTE AU FOND ....	7



## PROJET DE RÉSOLUTION LÉGISLATIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN

sur le projet de décision d'exécution du Conseil concernant le lancement de l'échange automatisé de données relatif aux données dactyloscopiques en Belgique  
(10029/2015 – C8-0196/2015 – 2015/0805(CNS))

(Procédure législative spéciale – consultation)

*Le Parlement européen,*

- vu le projet du Conseil (10029/2015),
  - vu l'article 39, paragraphe 1, du traité sur l'Union européenne, tel que modifié par le traité d'Amsterdam, et l'article 9 du protocole n° 36 sur les dispositions transitoires, conformément auquel il a été consulté par le Conseil (C8-0196/2015),
  - vu la décision 2008/615/JAI du Conseil du 23 juin 2008 relative à l'approfondissement de la coopération transfrontalière, notamment en vue de lutter contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière<sup>1</sup>, et en particulier son article 33,
  - vu sa résolution du 10 octobre 2013 sur le renforcement de la coopération transfrontalière en matière répressive dans l'Union: mise en œuvre de la "décision Prüm" et du modèle européen d'échange d'informations<sup>2</sup>,
  - vu sa résolution du 9 juillet 2015 sur le programme européen en matière de sécurité<sup>3</sup>,
  - vu l'article 59 de son règlement,
  - vu le rapport de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (A8-0303/2015),
1. approuve le projet du Conseil;
  2. invite le Conseil, s'il entend s'écarter du texte approuvé par le Parlement, à en informer celui-ci;
  3. demande au Conseil de le consulter à nouveau, s'il entend modifier de manière substantielle le texte approuvé par le Parlement;
  4. charge son Président de transmettre la position du Parlement au Conseil et à la Commission.

---

<sup>1</sup> JO L 210 du 6.8.2008, p. 1.

<sup>2</sup> Textes adoptés de cette date, P7\_TA(2013)0419.

<sup>3</sup> Textes adoptés de cette date, P8\_TA(2015)0269.

## PROCÉDURE DE LA COMMISSION COMPÉTENTE AU FOND

<b>Titre</b>	Échange automatisé de données relatif aux données dactyloscopiques en Belgique		
<b>Références</b>	10029/2015 – C8-0196/2015 – 2015/0805(CNS)		
<b>Date de la consultation du PE</b>	23.7.2015		
<b>Commission compétente au fond</b> Date de l'annonce en séance	LIBE 7.9.2015		
<b>Rapporteurs</b> Date de la nomination	Monika Flašíková Beňová 14.9.2015		
<b>Examen en commission</b>	15.9.2015	22.9.2015	13.10.2015
<b>Date de l'adoption</b>	13.10.2015		
<b>Résultat du vote final</b>	+: 45	–: 1	0: 5
<b>Membres présents au moment du vote final</b>	Gerard Batten, Malin Björk, Agustín Díaz de Mera García Consuegra, Laura Ferrara, Lorenzo Fontana, Ana Gomes, Nathalie Griesbeck, Jussi Halla-aho, Monika Hohlmeier, Sophia in 't Veld, Eva Joly, Timothy Kirkhope, Barbara Kudrycka, Marju Lauristin, Juan Fernando López Aguilar, Monica Macovei, Louis Michel, Claude Moraes, Alessandra Mussolini, József Nagy, Soraya Post, Judith Sargentini, Birgit Sippel, Csaba Sógor, Traian Ungureanu, Bodil Valero, Udo Voigt, Josef Weidenholzer, Kristina Winberg		
<b>Suppléants présents au moment du vote final</b>	Andrea Bocskor, Kostas Chrysogonos, Carlos Coelho, Pál Csáky, Gérard Deprez, Anna Hedh, Teresa Jiménez-Becerril Barrio, Jean Lambert, Sander Loones, Andrejs Mamikins, Maite Pagazaurtundúa Ruiz, Salvatore Domenico Pogliese, Christine Revault D'Allonnes Bonnefoy, Barbara Spinelli, Axel Voss		
<b>Suppléants (art. 200, par. 2) présents au moment du vote final</b>	Richard Ashworth, Jens Gieseke, Agnieszka Kozłowska-Rajewicz, Sabine Lösing, Maria Noichl, Martina Werner, Michaela Šojdrová		
<b>Date du dépôt</b>	16.10.2015		

**VOTE FINAL PAR APPEL NOMINAL  
EN COMMISSION COMPÉTENTE AU FOND**

45	+
PPE	Andrea Bocskor, Carlos Coelho, Pál Csáky, Agustín Díaz de Mera García Consuegra, Jens Gieseke, Monika Hohlmeier, Teresa Jiménez-Becerril Barrio, Agnieszka Kozłowska-Rajewicz, Barbara Kudrycka, Monica Macovei, Alessandra Mussolini, József Nagy, Salvatore Domenico Pogliese, Csaba Sógor, Traian Ungureanu, Axel Voss, Michaela Šojdrová
S&D	Ana Gomes, Anna Hedh, Marju Lauristin, Juan Fernando López Aguilar, Andrejs Mamikins, Claude Moraes, Maria Noichl, Soraya Post, Christine Revault D'Allonnes Bonnefoy, Birgit Sippel, Josef Weidenholzer, Martina Werner
ECR	Richard Ashworth, Jussi Halla-aho, Timothy Kirkhope, Sander Loones
ALDE	Gérard Deprez, Nathalie Griesbeck, Louis Michel, Maite Pagazaurtundúa Ruiz, Sophia in 't Veld
Vert/ALE	Eva Joly, Jean Lambert, Judith Sargentini, Bodil Valero
EFDD	Laura Ferrara, Kristina Winberg
ENF	Lorenzo Fontana

1	-
NI	Udo Voigt

5	0
GUE/NGL	Malin Björk, Kostas Chrysogonos, Sabine Lösing, Barbara Spinelli
EFDD	Gerard Batten

Légende des signes utilisés:

- + : pour
- : contre
- 0 : abstention